



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 03383
Numéro SIREN : 804 776 631
Nom ou dénomination : 3J Taxi

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2016 sous le numéro de dépôt 14459

14B3333

3 J TAXI

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Capital de 500.00 €uros
Siège social : 52 rue Des Coteaux – 95300 PONTOISE
RCS PONTOISE : 804 776 631

Greffé Tribunal Commerce Pontoise

23 NOV. 2016

14459

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1er Juillet 2016

*L'an deux mille seize,
Le premier juillet,
A dix-huit heures,*

L'actionnaire unique de la société 3 J TAXI, S.A.S.U. au capital de 500.00 €uros, dont le siège social est situé au 52 rue des Coteaux 95300 PONTOISE, a tenu la présente Assemblée Générale Extraordinaire en vue de modifications juridiques au sein de la société.

Est présent :

Monsieur Jasmin RAMAROSON, actionnaire unique
Propriétaire de cinq cents actions500 actions

L'Actionnaire unique étant présent, l'assemblée peut valablement délibérer et est régulièrement constituée.

Monsieur Jasmin RAMAROSON préside la présente assemblée en sa qualité de Président et d'Actionnaire Unique.

Il rappelle l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte des résolutions.

Le Président adopte ensuite les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, prend acte de la démission de Mr Jasmin RAMAROSON de ses fonctions de Président de la société, et nomme en qualité de nouvelle Présidente à compter du 1^{er} juillet 2016 et pour une durée indéterminée :

* Madame Louise Annie RAZANAJATO épouse RAMAROSON
Née le 27 mai 1958 à Tananarive (Madagascar), de nationalité française
Demeurant 52 rue des Coteaux 95300 PONTOISE

Madame Louise RAMAROSON déclare n'être atteinte par aucun empêchement, incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qui s'avèreront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'actionnaire présent.

Mme Louise RAMAROSON

"Lu et approuvé
Bon pour acceptation des fonctions
De Présidente »

"Lu et approuvé
Bon pour acceptation
des fonctions de Présidente"



Mr Jasmin RAMAROSON

« lu et approuvé
bon pour démission »

"Lu et Approuvé
bon pour démission"

